

COMMENT RESTAURER ET ADAPTER UNE MAISON DE PAYS ANCIENNE

Votre maison est un élément
de l'ensemble du village.
Vous allez participer à en conserver l'aspect.
Voici un résumé de ce qu'il faut faire
et de ce qu'il faut éviter
en cas de travaux de restauration.

DANS LE CANTAL

Ce qu'il faut faire :

Par contre, attention :

POUR L'ENSEMBLE DU PROJET

Avant tout, prendre le temps d'observer les maisons anciennes des environs et leur environnement.
Faire un projet d'ensemble, même si il doit être réalisé par étapes.

Respecter les volumes et les proportions des murs, toits et ouvertures.

Apporter le confort sans nuire à l'ensemble.

La précipitation est mauvaise conseillère.
Une erreur peut enlever à la maison le charme qui vous attire.

Eviter les surélévations, les extensions abusives, qui pensent dominer trop sur l'habitation.

La méconnaissance des caractéristiques des constructions du "pays", variable, peut conduire à de lourdes erreurs !

Pour les murs

Utiliser les matériaux du pays ;
les enduits à la chaux aérienne et au sable local de préférence ;
les joints beurrés largement.
Les pierres d'angle et les encadrements de fenêtres et des portes sont à laisser apparents, à fleur d'enduit.

Eviter une modification dans la composition des murs. Ne pas détruire un mur de pierres sèches élevé contre une construction du côté nord. Il fait partie de l'histoire et il coupe le froid.
Construit en pierres sans liant, on l'appelait "mur à pierres froides".
Les joints en ciment et tous joints en creux.

Pour les toitures

Les toits sont à deux ou quatre pentes. En ardoises ou en lauze. Ils ont, en général, une forte pente, souvent cassée vers le bas par un **coyau**.

L'énorme poids des lauzes nécessite que l'on vienne s'appuyer sur l'intérieur des murs de la maison qui absorbent la poussée. Le haut des murs n'est plus protégé et donc, le coyau est le moyen mis en œuvre pour assurer cette protection. De plus, sa forme renvoie les eaux de pluie loin du mur.
Les faitages des toits en lauze sont en pierre.
En Margeride, ils sont dits en "rastel".

Eviter les couvertures en matériaux légers dits en shingle, qui ne résistent pas aux intempéries.

Eviter les lucarnes de grandes dimensions. A l'origine, elles servaient uniquement à l'aération du grenier, qui ne comportait pas de pièces d'habitation. Elles étaient donc petites, de forme rampante (Carladez), en bâtière (2 pans) ou à la capucine (3 pans).

Pour les ouvertures

Si elles sont petites et verticales, c'est parce que l'hiver est rude. Leur taille relativement petite dosera la lumière en fonction des heures de la journée ainsi qu'en fonction des saisons.

Le soleil, moyen de chauffage l'hiver, devra entrer au fond de la pièce, alors que l'été, il se tiendra sur le seuil et laissera le reste de la pièce dans l'ombre fraîche.

Les volets seront en bois, peints à l'huile dans des tons gris, à échantillonner par rapport à une harmonie, plutôt qu'à un contraste trop dur.

Eviter l'élargissement des fenêtres, le mode de construction ne le permet guère, d'ailleurs. Les linteaux en pierre ne peuvent supporter de grandes largeurs et les murs épais sont une protection contre le froid et le vent.

Les murs étant construits avec deux parements de grosses pierres liées à la chaux et un bourrage en pierraille sans liant risqueraient de s'effondrer lors de l'élargissement d'une baie.

Pas de volets métalliques.

suite des conseils page 4

Seule association nationale
de sauvegarde du patrimoine rural
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

**maisons
paysannes
de france**

conseils de restauration
maintien des savoir-faire, publications
42 rue du Fg Montmartre (8 passage des 2 Sœurs) 75009 Paris
Tél. 01.44.83.63.63- Fax 01.44.83.63.69
www.maisons-paysannes.org

Ce qu'il faut faire :

Par contre, attention :

Décor intérieur

Bien souvent, par souci de confort, depuis le XX^e siècle, on a fermé ces immenses " cantous ", ainsi que les " souillardes ", carrelé l'intérieur et les pierres à eau. N'hésitez pas à les remettre en valeur tels qu'ils étaient à l'origine. Ils ont un grand charme qui participe au cachet de la maison.

Dissimuler les éléments de cuisine (réfrigérateur, cuisinière, éviers...) ou les grouper dans une petite pièce annexe.

Eviter de disposer les éléments nécessaires à la cuisine dans la salle commune.
Meubler en harmonie avec une maison ancienne.

Les sols

Souvent, dans les fermes, ils étaient en terre battue. On y a ajouté un plancher, ce qui occasionne une marche à la porte d'entrée.

Conserver ce plancher et le remettre en état, ou rapporter un dallage qui s'intègre bien, et selon les modèles et matériaux locaux.

Eviter les dallages modernes et trop clairs.

L'environnement

Conserver les murettes en pierres sèches, les portails en bois, les cours en galets et le banc en pierre devant la maison.

La végétation a son importance. Rechercher les plantes locales, si belles dans nos montagnes et celles utiles à la santé (plantes médicinales).

Eviter les murs avec dessus en ciment ou les clôtures en grillage, les roues de charrettes en guise de portails, les thuyas ou grands lauriers, ainsi que la végétation étrangère au pays.

Termes locaux d'architecture utilisés

Clujado : toiture en chaume réalisée par le " cludjaire ".

Courpou ou croupou, suivant la région : pan coupé de la toiture sur le pignon, servant d'auvent à la porte de l'étable. Dans le nord-Cantal, l'auvent étant de profondeur importante et maçonné sur les côtés, a pris le nom de " fargier ".

Douelle (prononcer doïle) : volige épaisse, sur laquelle étaient fixées les lauzes par des chevilles de bois. A partir du XIX^e siècle, celles-ci furent remplacées par des clous.

Lauze : dalle de basalte ou de phonolithe (au-dessus de 900 m), de schistes (de 600 à 900 m), de mica-schistes (au-dessous de 600 m), utilisée pour la couverture du toit.

Plancadou (Chataigneraie) : surface planchée sous le débord du toit, servant à faire sécher les châtaignes.

Rastel (Margeride) : faîtage de lauzes taillées et imbriquées.

Sogue : pièce de bois horizontale ceinturant les murs de la construction, destinée à recevoir la ferme reposant sur le mur.

Si vous voulez profiter de l'expérience et de la documentation de l'Association "Maisons Paysannes de France" adressez-vous à la Délégation du Cantal :

M. Albert Charles, 4 rue du Mazet, 19200 Ussel, Tél. 05.55.96.14.64
M. Jean Lacalmontle, Le Mas, 15130 Sansac de Marmiesse, Tél. 04.71.47.75.10